

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 28 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointe au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, MM D'ORAZIO, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PIERI	à	Mme PASQUALAGGI
M. CASASOPRANA	à	M. CERVETTI
Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. Le MAIRE
Mme RISTERUCCI	à	M. GABRIELLI
Mme POLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. TOMI
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI
M.MARCANGELI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

MM BASTELICA, ZUCARELLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juin 2010

Délibération N°2010 / 154

**Constitution de fonds d'ouvrage pour le réseau des bibliothèques et médiathèques.
Autorisation de signer le marché.**

M. Le Maire expose à l'Assemblée :

Le présent marché concerne la constitution de fonds d'ouvrage pour le réseau des bibliothèques et médiathèque.

La procédure initiale est celle d'un appel d'offres, passé en application des articles 33 et suiv. du Code des marchés publics.

La forme du marché est fractionnée à bons de commande conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics. La durée du marché est d'un an renouvelable deux fois pour une durée maximale de trois ans. Les besoins ont été répartis entre plusieurs lots tels que définis comme suit :

Lot 1 : Dictionnaires et encyclopédies : montant mini : 5 000 €HT/ maxi : 22 500 €HT

Lot 2 : Documentaires jeunesse : montant mini : 8 000 €HT / maxi : 24 000 €HT

Lot 3 : Fiction jeunesse : montant mini : 9 000€HT / maxi : 24 000 €HT

Lot 4 : Littérature générale adulte : montant mini: 10 000 €HT / maxi: 24 000€HT

Lot 5 : Documentaire adultes : montant mini : 10 000 €HT / maxi : 24 000 €HT

Lot 6 : CD, musique et CD ROM : montant mini : 7 000 €HT / maxi : 18 000 €HT

Lot 7 : DVD : montant mini : 19 400 €HT / maxi : 48 000 €HT

Lot 8 : Livres en gros caractères : montant mini : 5 000 €HT / maxi : 18 000 €HT

Lot 9 : Livres fonds local : montant mini: 5 000 €HT / maxi: 24 000 €HT

Lot 10 : Abonnements : montant mini : 17 000 €HT / maxi : 48 000 €HT

Lot 11 : Petits éditeurs tous domaines : montant mini : 3 200 €HT / maxi : 13 500 €HT

Une consultation a été lancée le 25 mars 2010 avec l'envoi d'un avis d'appel public à concurrence aux organes de presse. La date de remise des offres a été fixée au 10 mai 2010. Les variantes ne sont pas autorisées et les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- Délai de livraison : 50%
- Valeur technique et service après vente : 30%
- prix : 20 %

Le comité d'ouverture des plis du 12 mai 2010 a ouvert les candidatures et les offres des entreprises qui présentent les garanties techniques et financières suffisantes pour réaliser le marché.

La Commission d'appel d'offres du 23 juin 2010 a décidé d'attribuer pour chacun des lots ci après le marché aux entreprises qui présentent l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

Lot 1 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Dictionnaires et encyclopédies pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 22 500 €HT

Lot 2 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaires jeunesse pour un montant minimum de 8 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 3 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Fiction jeunesse pour un montant minimum de 9 000€HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 4 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Littérature générale adulte pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000€HT

Lot 5 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaire adultes pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 6 : avec l'entreprise Vibrations 20 000 Ajaccio : CD, musique et CD ROM pour un montant minimum de 7 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 7 : avec l'entreprise Adav 75 000 Paris : DVD pour un montant minimum de 19 400 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 8 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Livres en gros caractères pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 9 : avec l'entreprise Piazzola 20 000 Ajaccio : Livres fonds local pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 10 : avec l'entreprise France Publications 92 120 Montrouge : Abonnements pour un montant minimum de 17 000 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 11 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Petits éditeurs tous domaines pour un montant minimum de 3 200 €HT et un montant maximum de 13 500 €HT

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser M. le Maire à signer avec l'entreprise pour chacun des lots ci après, le marché, concernant la constitution de fonds d'ouvrages pour les réseau des bibliothèques et médiathèques avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Dictionnaires et encyclopédies pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 22 500 €HT

Lot 2 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaires jeunesse pour un montant minimum de 8 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 3 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Fiction jeunesse pour un montant minimum de 9 000€HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 4 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Littérature générale adulte pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000€HT

Lot 5 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaire adultes pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 6 : avec l'entreprise Vibrations 20 000 Ajaccio : CD, musique et CD ROM pour un montant minimum de 7 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 7 : avec l'entreprise Adav 75 000 Paris : DVD pour un montant minimum de 19 400 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 8 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Livres en gros caractères pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 9 : avec l'entreprise Piazzola 20 000 Ajaccio : Livres fonds local pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 10 : avec l'entreprise France Publications 92 120 Montrouge : Abonnements pour un montant minimum de 17 000 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 11 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Petits éditeurs tous domaines pour un montant minimum de 3 200 €HT et un montant maximum de 13 500 €HT

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de Mme LUCIANI, Adjointe Déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

Vu le Code du travail,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006) notamment les articles 33 3^{al}. et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Vu l'arrêté municipal n°2009/528 du 6 mai 2009 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville dans sa séance du 23 juin 2010 qui a décidé d'attribuer pour chacun des lots relatif à la constitution de fonds d'ouvrage pour les réseaux des bibliothèques et médiathèques le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

Vu, l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 Juin 2010 ;

AUTORISE EXPRESSEMENT LE MAIRE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

à signer le marché pour chacun des lots ci après relatif à la constitution de fonds d'ouvrage pour les réseaux des bibliothèques et médiathèques avec les entreprises suivantes :

Lot 1 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Dictionnaires et encyclopédies pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 22 500 €HT

Lot 2 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaires jeunesse pour un montant minimum de 8 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 3 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Fiction jeunesse pour un montant minimum de 9 000€HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 4 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Littérature générale adulte pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000€HT

Lot 5 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Documentaire adultes pour un montant minimum de 10 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 6 : avec l'entreprise Vibrations 20 000 Ajaccio : CD, musique et CD ROM pour un montant minimum de 7 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 7 : avec l'entreprise Adav 75 000 Paris : DVD pour un montant minimum de 19 400 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 8 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Livres en gros caractères pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 18 000 €HT

Lot 9 : avec l'entreprise Piazzola 20 000 Ajaccio : Livres fonds local pour un montant minimum de 5 000 €HT et un montant maximum de 24 000 €HT

Lot 10 : avec l'entreprise France Publications 92 120 Montrouge : Abonnements pour un montant minimum de 17 000 €HT et un montant maximum de 48 000 €HT

Lot 11 : avec l'entreprise La Marge 20 000 Ajaccio : Petits éditeurs tous domaines pour un montant minimum de 3 200 €HT et un montant maximum de 13 500 €HT

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2010 de la Ville d'AJACCIO.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI